



ETE 2025

Dernière
mise à jour
le : 19/12/2024

ASPET
HAUTE-GARONNE (31)

J'APPREND A NAGER AU BOIS PERCHÉ

6-8 ANS (6 JOURS)

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 14h et seront repris le dernier jour vers 13h (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

En bus de Toulouse à Aspet.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner (pensez à fournir le goûter)

Dernier repas inclus : déjeuner

SITE

► Situation géographique : Le Relais du Bois Perché est en lisière de forêt sur les hauteurs d'Aspet (15 km de Saint-Gaudens et 95km de Toulouse), au pied des Pyrénées. Vue hors du commun sur la montagne !

► Cadre de vie : L'hébergement est assuré en chambres de 4 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. La salle à manger est agréable. Les enfants pourront disposer de salles d'activités et profiter des infrastructures du centre (cinéma, tennis...) et de vastes espaces extérieurs !

► Effectif du groupe : 12 enfants répartis en 2 groupes.

ACTIVITES

Apprendre à nager est une étape de la vie très importante, un pas de plus vers l'autonomie. Plusieurs étapes sont nécessaires pour être en sécurité active, dans le plaisir et la compréhension

de l'eau. Johanna, la maître-nageuse, accompagne l'enfant dans ces étapes avec pédagogie et bienveillance.

Séjour d'apprentissage de la nage, savoir se sauver.

Pendant ce séjour, les enfants vont cheminer à leur rythme pour construire leur corps flottant, passage indispensable.

En **7 ou 8 séances**, ils obtiendront alors les bases solides d'une natation sécurisée leur permettant d'évoluer par des progrès rapides vers cette nouvelle locomotion.

Par une approche ludique, par groupe de 6 enfants maximum, la maître-nageuse, dans l'eau avec les enfants, proposera une approche pédagogique et bienveillante, pour des acquis et compétences indispensables à tout nageur.

Le centre est au pied des montagnes, en lisière de forêt. C'est un cadre privilégié pour la découverte et la sensibilisation au respect de l'environnement.

Nous proposons des activités en lien avec la nature.

Des activités de découverte : balade découverte du milieu (faune-flore...), , une découverte du milieu karstique qui se termine à la grotte de Terreblanche pour se mettre au frais...

Autres activités : Selon tes envies, d'autres activités te feront passer des vacances inoubliables (piscine, balade, grands jeux, jeux de piste, cinéma.....).

Et des veillées dont on se souvient !

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement : Maître nageuse Johanna Ferrat / animateurs(trices) pour les activités autres/vie quotidienne et collective, mais aussi 1 directeur(trice) de séjour avec le soutien de la responsable pédagogique permanente du centre et toute l'équipe bienveillante du Bois Perché!

Le Bois Perché est un centre permanent, ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs possédant les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

► **Alimentation : respect des coutumes alimentaires et allergies alimentaires**

Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, notre équipe mettra en place **un blog** « ondonnedesnouvelles.com » dont les codes correspondant à votre séjour vous seront transmis sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

Chaque jour un temps est prévu pour que les enfants qui le souhaitent puissent appeler leur famille (généralement en fin d'après midi), ils peuvent alors disposer de leur portable ou utiliser le téléphone du centre.

Si vous souhaitez appeler votre enfant, vous pouvez appeler le 05 61 94 86 05 entre 12h30 et 13h30. Le premier jour, le dernier jour, ainsi que les autres plages ne peuvent être utilisés qu'en cas d'appel urgent.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau** : Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires au nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

► **Lavage du linge** : Pour les séjours de 5 jours aucune lessive ne sera faite (sauf cas particulier)

► **Argent de poche** : Nous vous conseillons de ne pas donner trop d'argent de poche à votre enfant. L'argent sera confié à l'équipe d'animation qui en déléguera la gestion à l'enfant.

► **Santé** : En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

► **Le téléphone** : Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités et au déroulement du séjour. Cependant l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone, vêtement de marque etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

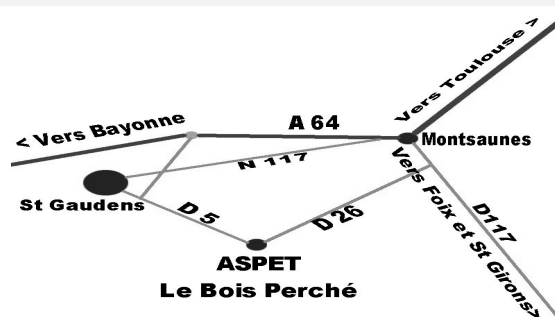
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Plan d'accès détaillé



Venir en voiture

De Toulouse prendre l'A64 ou la RN117 et sortir à Aspet (sortie n°20), suivre la direction d'Aspet (D117, puis D26 sur une vingtaine de Kilomètres) Suivre ensuite « Base de loisirs ».

Venir en train / transports en commun

Gare de St Gaudens (31)

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- ☐ l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- ☐ l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

Bon séjour avec Vacances pour tous !